



Décembre 2008

Journal gratuit
édité par
l'association

Numéro 13

SOMMAIRE

- P1 : Moun Caüt
- P2 : Les élections municipales de mars 2008 sont déjà un souvenir
- P3 : Divers
- P4 et 5 : L' Immortelle
- P6 : Homme s'il te plait
- P7 : Bonne nuit les petits
- P8 et 9 : Spéléologie dans le massif de Pédéhurat et Capbis
- P10 : Rendez-vous 2008 /2009

Édité à 450 exemplaires



Moun Caüt : des pierres et des Hommes

Nombreux sans doute sont les habitants de nos trois villages qui connaissent ce coin de montagne situé près de cette route qui part de Pédéhurat et continue par un chemin au-delà de Durieu.

Ce secteur de Moun Caüt figurez-vous, est, semble-t-il riche en roches très dures, d'origine volcanique, appelées *therzolites*. Ceux des habitants de nos trois villages qui ont eu connaissance du compte-rendu du Conseil Municipal en date du 21 juillet 2008 savent qu'il est envisagé, après étude approfondie du site, d'y ouvrir une carrière.

Entendons-nous bien : il ne s'agit pas tout de suite de brandir l'étendard de la révolte : ces pierres dures sont très utiles pour l'aménagement de nos routes (et dieu sait s'il y a des chemins à réaménager tant à Mifaget, qu'à Bruges ou Capbis). Elles sont indispensables également pour renouveler le ballast de nos voies ferrées : uniquement dans notre secteur ferroviaire du Sud Aquitaine la rénovation du réseau coûtera 150 000 000 euros sur 3 ans.

Il est bon cependant que les habitants de Bruges-Capbis-Mifaget s'interrogent sur ce qui n'est qu'un projet à l'heure actuelle, mais qui pourrait devenir une réalité. C'est pourquoi nous nous poserons les questions suivantes :

1 – Par quelles routes passeront les camions chargés de pierres, et faudra-t-il envisager des réaménagements, voire de nouvelles voies ?

2 – Quelles seront les répercussions de l'exploitation de la carrière sur l'environnement du site Moun Caüt ?

3 – Qui est le propriétaire de ce site et qui percevra les taxes professionnelles ?

4 – Pour le cas où la Commune de Bruges serait propriétaire, quel serait le bénéfice pour les communes associées de Capbis et Mifaget ?

Voilà, chers amis de nos trois villages ce que nous voulions vous dire.

Ensemble, restons attentifs pour que ce projet, s'il devient réalité profite au bien de tous : les pierres c'est important...

Mais plus encore les Hommes d'aujourd'hui.

Léonce Condou

Les élections municipales du mois de mars 2008 sont déjà un souvenir !

Dans notre dernier journal de février 2008, nous avons abordé, dans cinq articles différents, l'importance et les particularités des élections municipales dans notre Commune de Bruges-Capbis-Mifaget. Après une campagne électorale émaillée de nombreuses péripéties parfois hautes en couleurs, les élections municipales du mois de mars 2008 ont désigné le nouveau Conseil Municipal qui officiera jusqu'en 2014 !

Revenons une dernière fois sur les résultats et sur certaines circonstances de l'élection. Si à Bruges deux listes étaient en présence, les communes associées de Capbis et Mifaget présentaient chacune une liste unique, élue haut la main, dès le premier tour. A Bruges, le premier tour fut à l'avantage de la liste du maire sortant avec 52,5 % des voix et sept élus alors que la liste « Bruges-Capbis-Mifaget autrement » obtenait 47,5 % des voix et deux élus. Au deuxième tour de scrutin, il y eut un partage exact des voix qui aboutit à l'élection de deux élus supplémentaires pour la liste du maire sortant et un élu pour l'autre liste. La faible différence du nombre des voix obtenues globalement sur les deux tours entre les deux listes, même si elle n'est pas traduite en proportion du nombre d'élus (c'est une caractéristique du scrutin de liste), a montré que l'électorat Brugeois était très partagé entre les propositions des candidats. A noter enfin, que la participation au vote dans les trois communes associées a été très importante, ce qui montre bien l'intérêt de nos concitoyens pour la démocratie locale.

Le Conseil Municipal, ainsi formé de 15 membres, comprenait 12 élus de Bruges (9 de la liste du maire sortant et 3 de la liste « Bruges-Capbis-Mifaget autrement », l'élus de Capbis et les deux élus de Mifaget. La Municipalité (Maire, Maires délégués, adjoints) et les Commissions Municipales ont été élues dès le mois d'avril par les Conseillers Municipaux. Tout était donc pour le mieux dans le meilleur des mondes...

Enfin presque...Le Conseil Municipal ne comporte aujourd'hui plus que 12 membres

après la démission des trois élus de la liste « Bruges-Capbis-Mifaget autrement » Une démission qui a fait suite à des pressions de type juridique exercées par le Maire et la majorité du Conseil sous la forme d'une délibération menaçante prise à l'encontre des trois élus et de leurs colistiers de « Bruges-Capbis-Mifaget autrement ».

Nous comprenons les raisons de leur démission dans ce climat pour le moins détestable. Mais nous regrettons aussi qu'en conséquence, près de la moitié de l'électorat de Bruges ne soit plus représentée au Conseil Municipal avec ce que cela comporte d'absence de débat, de contrôle, d'information et de transparence sur les décisions prises. Quelques délibérations votées récemment illustrent bien la situation actuelle (par exemple, celle concernant « l'exploitation des lherzolites de Moncaut »).

Maintenant, pensons plutôt à l'avenir ! Des sujets d'envergure mériteraient peut-être d'évoluer enfin. Celui, par exemple, du statut de notre commune de Bruges-Capbis-Mifaget, qui, sous sa forme d'association du style « mariage de raison » dont le contrat remonte à 1972, ne satisfait pas vraiment nos concitoyens, particulièrement ceux de Capbis et de Mifaget. Leurs élus, représentés minoritairement au Conseil Municipal, doivent en permanence négocier avec le Maire et sa majorité pour espérer obtenir les réalisations qu'ils souhaitent pour leur commune associée. Ils sont en effet asservis au bon vouloir d'une majorité d'élus de Bruges pour laquelle les Capbisois et les Mifagétois n'ont pas voté.

Un excellent article de notre trésorier mifagétois, dans le journal de février, mettait en évidence quelques uns de ces inconvénients générés par le statut actuel et proposait carrément de franchir le pas de la fusion pure et simple des trois communes.

Belle étude en perspective... mais « *Vaste programme* », dirait le grand homme !

Pierre Aubouchou

Qu'est-ce que la lherzolite ?

La lherzolite est une roche magmatique, c'est-à-dire qui provient des profondeurs de la terre (manteau supérieur) juste au-dessous de l'écorce terrestre. (30 à 40 km de la surface de la terre).

On la trouve dans la zone nord-pyrénéenne, en petits massifs circulaires de 500 à 2000 mètres de diamètre, alignés le long de grands accidents tectoniques (fractures et failles), associée à d'autres roches magmatiques comme l'ophite.

Le nom lherzolite provient de l'étang de Lers, dans les Pyrénées, Lherz étant une appellation archaïque de cet endroit.

C'est une roche sombre, verdâtre sur une cassure fraîche, assez lourde. Elle constitue, comme l'ophite, une roche dure très prisée pour les travaux de protection et le balast des chemins de fer.

Un des massifs de lherzolite des plus connus dans les Pyrénées est proche d'un village ariégeois nommé Moncaup ou mont chauve. Il s'agit d'une butte sur laquelle la végétation est appauvrie par rapport à la luxuriance de la forêt voisine, à cause d'un sol très acide, très pauvre, où pousse une lande à bruyères, avec quelques rares bouleaux et arbustes.

Ne croirait-on pas la description du Moncaut béarnais ?

Alerte et vigilance

La République des Pyrénées a fait paraître le 15 novembre 2008, un article sur l'apparition dans le Béarn des frelons Asiatiques, redoutables prédateurs des abeilles domestiques.

Au cours du mois d'août 2008, j'admirais l'un de mes arbustes en fleurs, un « aubélia » Je fus intrigué par la présence de nombreux insectes butineurs, une douzaine de variétés, très actifs. Je pense avoir observé ce fameux frelon asiatique au corps sombre, différent des frelons communs de notre région. Je fus très surpris lorsqu'il s'empara d'une abeille domestique pour la trucher avec facilité et vraisemblablement habitude.

Soyez vigilants et veuillez signaler sa présence SVP (par exemple à la Mairie de Bruges) car il semble s'implanter rapidement dans la région.

Norbert Pouydebat



Pas plus dangereux que son cousin d'Europe pour l'homme, le frelon d'Asie est un redoutable prédateur pour les abeilles. Cinq à six insectes suffiraient à détruire une ruche. (Photo AFP)

Un nid impressionnant de frelons asiatiques vient d'être repéré à près de 40 m de hauteur dans le parc de la Villa Saint-Basil, dans le quartier Trespoey à Pau. (Photo Jean-Philippe Gionnet)

L'Immortelle : une première édition réussie

La première édition de l'Immortelle, défi cyclotouriste pyrénéen en faveur du don de sang et d'organes s'est déroulée le 7 juin 2008 au départ de Bruges et a connu un beau succès avec la participation de cent vingt cyclistes malgré une météo très défavorable dans la semaine et la nuit précédant l'épreuve.

Sept participants ont réussi à boucler le parcours complet des six cols.

Cent quatre vingt personnes ont assisté à la soirée béarnaise très conviviale qui clôturait la journée.

Des participants venus de loin pour une épreuve unique dans les Pyrénées

L'Immortelle, randonnée sans classement ni chronométrage, permet à chaque participant de gravir selon ses possibilités et sa motivation tout ou partie des six cols routiers des vallées béarnaises de l'Ouzom et d'Ossau (Soulor, Spandelles, Marie Blanque, Pourtalet, Aubisque et Castet) et de marquer ainsi symboliquement par son effort son soutien aux dons de sang et d'organes.

Le parcours complet des six cols soit 262 km et 6200 mètres de dénivelé représente un effort exceptionnel et n'a pas d'équivalent dans les Pyrénées ce qui explique sans doute la participation à cette première édition de cyclistes venus d'Allemagne, de Belgique, de Bretagne, du Nord, de la région parisienne, des Alpes, des départements du sud-ouest.

Les cyclistes locaux étaient un peu moins nombreux qu'espéré en raison d'une météo désastreuse sur les Pyrénées durant les jours précédents l'épreuve. C'est dommage, car après les fortes averses de la nuit, le temps a été sec jusqu'à vingt heures et permettait de rouler dans de bonnes conditions malgré une température très basse dans les cols et d'apprécier les magnifiques paysages des montagnes béarnaises.

La qualité de l'accueil unanimement reconnue

L'Immortelle est organisée par notre association « **Bien Vivre à Bruges Capbis Mifaget** » et par le **Comité Départemental Ufolep 64** en faveur de l'ADOT (Association pour le Sons d'Organes et de Tissus humains) et de l'Association Pour le Don du Sang Bénévole de Pau et Béarn.

La réussite de cette première édition est due pour une grande part à la soixantaine de bénévoles sympathiques et motivés qui ont œuvré dès cinq heures du matin et jusqu'à vingt et une heures pour assurer au mieux l'accueil des participants sur le site de départ-arrivée à la salle des sports de Bruges, aux ravitaillements de Ferrières et Laruns et au sommet des cols où il faisait très froid. Les ravitaillements très complets (fruits frais, fruits secs, pain d'épice, biscuits, jambon, fromage..) ont été unanimement appréciés.

De beaux efforts pour une belle cause

A l'arrivée, tous les participants recevaient un T Shirt au logo de l'Immortelle et un superbe diplôme de membre des « Amis de l'Immortelle » indiquant chacun des cols gravis par un dessin d'edelweiss, l'Immortelle béarnaise, symbole d'amour et d'effort dans nos montagnes.

Sept « amis de l'Immortelle » réussirent à gravir les six cols : Isabelle Cathala Botella de Bagnères, Robert Capdeboscq de Thèze, Michel Ibanez de Toulouse, Jean-Claude Jaglin de Nay, Remy Martin de Lescar, Alain Miramont d'Arette et Dominique Suchet des Alpes de Haute Provence.

La remise des trophées se déroula en présence de Jean Arriubergé (conseiller général), Béatrice Yroni (présidente de l'ADOT 64), Marc Kremmer (président de l'Association Pour le Don du Sang Bénévole de Pau et Béarn), Jean-Jacques Téchené (président du Comité Départemental UFOLEP des Pyrénées Atlantiques) et Françoise Gady-Larroze (présidente de l'association Bien Vivre à Bruges Capbis Mifaget) :

Felix Laruhath, 87 ans, venu de Nay en voisin, a gravi le col du Pourtalet soit une ballade de 110 km et 1700 mètres de dénivelé et a reçu le trophée du participant le plus expérimenté,

Alain Fossard, transplanté rénal, venu de Bergerac a gravi quatre cols et reçu le trophée du plus méritant,

Le sympathique tandem breton de **Pascal et Marie-Jo Prot**, ardents promoteurs de la cause des dons d'organes au travers de leur association « Un tandem pour la vie », a gravi quatre cols et remporté le trophée du club le plus éloigné avec quatre autres cyclistes bretons qui les accompagnaient,

Un trophée fut également remis aux cinq représentants de l'**AS Meudon Cyclo**, club de la banlieue parisienne,

Enfin, nos voisins et amis du **Cercle Cyclotouriste Nayais** ont largement mérité le trophée du club le plus nombreux avec dix-neuf participants et nous les remercions sincèrement pour leur soutien.

Une soirée béarnaise très conviviale pour clôturer la journée

Après l'épreuve, cent quatre vingt convives purent apprécier un excellent repas basco-béarnais (garbure, axoa de veau et fromage du pays) préparé par Jean-Michel, Coco and Co et animé par le groupe de chanteurs « Moutanhes e Ribere » avant de conclure la journée par un bal gascon avec le groupe de musique traditionnelle « Arrayadiu. »

Cette première édition de l'Immortelle a permis de collecter 1700 euros en faveur de l'ADOT via des dons personnels et les cinq euros prélevés sur les frais d'inscription de chaque participant.

L'Immortelle semble promise à une longue vie et la 2^{ème} édition aura lieu le samedi 23 mai 2009.

Tous les renseignements seront bientôt disponibles sur le site internet de l'épreuve www.immortelle-cyclo.com

Pierre GADIOU



HOMME S'IL TE PLAIT

Les ours tuent les moutons
Il faut tuer les ours
L'homme qui est si bon
Que fait-il tous les jours...
Pour manger à sa faim
Pour nourrir ses enfants
Pour assurer son pain
Est-il si innocent ?
Il tue le doux agneau
Et le noble cheval
Il dévore le veau
Ce gentil animal
Tuer c'est bien sa loi
Pour vivre il faut manger
Et même quelque fois
A bien y regarder
L'homme est pire que tout
Pour dominer le monde
Il tue, devenu fou
Avec des armes immondes
Par le feu, le poison
L'Homme s'en va-t-en guerre
Au nom de sa raison
Il tue aussi son frère
Les ours tuent les moutons
Les ours ont faim aussi
Les ours ont des oursons
Des bébés si jolis
Et notre terre aussi.

André CAZETIEN

Juillet 2008 à Laruns.



Bonne nuit les petits ! Pom pom pom pom.

Dans un petit village du piémont pyrénéen on a craint un moment qu'un ours, ou son ourson, ou l'ourson de son ourson, n'ait dévoré plus de vingt brebis... laissant seulement deux carcasses et des empreintes digitales effrayantes au sol tâché de sang. Condoléances sincères au berger et grande frayeur. Heureusement, les agents de l'ONF enquêtant sont formels : rien à voir avec un ours. Ouf ! Mais les brebis quand même ? Des chiens errants ? La bête du Gévaudan ? Le loup-garou ? Mystère épais. Certains disent que ce sont des ours des cavernes de retour faisant des provisions en prévision de la prochaine glaciation (le réchauffement climatique peut se traduire par un refroidissement local : ne vous hâtez pas de faire des stocks de caleçons de bain pour vos enfants... ou vous-mêmes après tout, il est urgent d'attendre pour réagir).

Bien vivre à Bruges-Capbis-Mifaget devient difficile avec ces fauves ! Mais il y a pire et on ne nous le dit pas, et c'est l'objet réel de cet article, avec juste un clin d'œil, car ce qu'on vous tait et bien plus inquiétant. Jadis on comptait les moutons pour endormir Bébé et le nounours traditionnel les laissait sauter par-dessus son dos sans en croquer un seul... mais les temps changent. Aujourd'hui une mode redoutable s'instaure sournoisement, par publicité « bonnasse » dans les revues grand public (par exemple *Femmes actuelles* en août dernier) et le bouche à oreille : on offre un téléphone mobile à Bébé à sa naissance, on le lui attache au poignet et on l'allume pour que les amis lui envoient des SMS de bienvenue. Halte là, mes bons amis, ne faites surtout pas cela, c'est carrément dramatique et producteur de moutons à cinq pattes.

Voici quelques extraits de *Sciences et Avenir*, février 2008 page 36.

"La mise en vente d'un mobile destiné aux 6-12 ans relance la polémique sur la nocivité des ondes électromagnétiques, surtout chez les plus jeunes." Que dire pour les 2 jours à 1 mois d'âge ??? Cela m'effraye autrement que les histoires d'ours et je vous conjure de me prendre ici au sérieux. "Il y a peu, un doublement du risque des tumeurs cérébrales a été mise en évidence chez les adultes "accros" depuis dix ans au portable." "Les glandes salivaires peuvent aussi être le siège de tumeurs quand le mobile est utilisé plus de 22 heures en moyenne par mois durant plusieurs années, et sans kit mains libres". Sur les enfants ? "De plus, sur des cellules en division, on sait qu'un risque cancérigène est toujours plus important". Et à la naissance ! Je ne vous dis pas le délire ! Il reste beaucoup d'inconnues et on n'est pas sûr de l'extrapolation faite sur les enfants d'après les études faites sur les adultes "mais on ne

peut non plus attendre de tout savoir pour agir" reconnaît le Pr Zmirou, de l'Université de Nancy.

En Grande-Bretagne, en 2006, le Bureau National de Radio Protection (NRPB) estimait que l'usage du portable est à interdire en dessous de 8 ans. Le CRIIRAD, organisme indépendant de radio protection en France, créé après les mensonges de l'organisme officiel étatique lors de la catastrophe de Tchernobyl (le nuage n'a pas traversé le Rhin et nos frontières!) recommande lui de l'interdire avant 15 ans. En France le Ministère de la Santé aurait mis en garde le public en 2008 : vous avez vu quelque chose ? Y a-t-il eu une grande campagne d'information sur les média ?

La santé publique est menacée de façon évidente et il serait extra simple de prévenir le public et déjouer les pièges des marchands de cancers : 74 % de nos enfants de plus de 12 ans possèdent un portable offert par un adulte qui ne se soucie de rien, croit faire pour le mieux et ne donne même aucune recommandation d'utilisation.

Pom pom pom pom. On nous endort, c'est sûr : il ne faut pas toucher au progrès, ça fait acheter et donc vendre, donc travailler les hommes et l'argent, ça enrichit les riches et amuse les pauvres... C'est bien pratique, c'est vrai, mais au point d'en attraper le crabe, là je suis sceptique sur ce progrès.

Quoiqu'il en soit, pour bien vivre longtemps à Bruges-Capbis-Mifaget, soyez prudents avec le portable, faites attention à vos enfants, ne le laissez pas branché dans la poche, préférez le kit main libre au collage dangereux à l'oreille, en tout cas ne vous le collez surtout pas près du cerveau pendant la mise en chauffe. Et détruisez de suite celui qui pend au poignet de Bébé s'il y en a un.

Hubert Larqué

Compléments : ça commence à craquer tout doucement... Les compagnies d'assurances refusent de couvrir les fabricants pour dommages sanitaires causés par les téléphones portables (procès à Nokia le 29-08-08). Le Parlement européen, le 4 septembre 2008, évoque de nouvelles maladies dues, entre autre, à l'utilisation du téléphone portable et constate que les recommandations liées à l'exposition aux rayonnements électromagnétiques sont complètement obsolètes, n'ayant pas encore pris en compte ces nouvelles technologies et les études épidémiologiques réalisées. Le 1^{er} octobre dernier, Bouygues a été condamné à retirer une antenne assez colossale de téléphonie mobile en application du principe de précaution non respecté par l'opérateur.

Spéléologie dans le massif de Pédéhourat et Capbis. (1)

Le massif de Pédéhourat et Capbis correspond à l'extrémité orientale du chaînon de la montagne du Rey, à l'est du ravin de Bazet. Il comprend le pic Castet Arrougé, le pic Brouca, le pic des Taules, le Soum de la Brèque et le Pène de Cousset.

Au pied du pic des Taules, la source du Beez est l'exsurgence d'une rivière souterraine dont le cours est encore inconnu : aucune exploration n'a, à ce jour, permis d'y accéder (début de plongée par l'Oueil du Beez en cours d'exploration depuis 2007)

La grotte de Capbis, dont l'entrée s'ouvre une quinzaine de mètres au-dessus de l'exsurgence du Beez, est un ancien affluent de ce dernier, aujourd'hui inactif. Elle développe environ 600 à 650 mètres de galeries et de salles et se termine au bout d'une de ses branches, sur un siphon qui fut plongé dans les années 80, sans résultat. Deux cents mètres à l'Est s'ouvre la grotte du Chêne, au cours souterrain encore actif par intermittence : environ 500 mètres de développement, plus un siphon terminal "plongé" sur 70 mètres.

Les deux grottes : Capbis et le Chêne n'ont donc pas permis d'accéder à la rivière souterraine du Beez qui, pourtant, existe bien. Des spéléos de la région poursuivent leurs recherches sur le massif mais ils sont bien peu nombreux face à la surface à explorer... pourtant, ils sont pleins d'espoir.

En effet, le massif de Pédéhourat – Capbis est en tous points semblable, sur le plan géologique, au massif du Nabails – Ceberri où sont sises les Grottes de Bétharram. Jadis, avant les aménagements touristiques, on accédait à celles-ci par un seul trou à peine plus grand que celui de Capbis : le Hourat du Loup, élargi depuis. Par la suite, d'autres cavités d'un grand intérêt furent découvertes, en particulier par la section spéléo du comité d'établissement de la SNEAP et par le groupe tarbais GSHP.

Que peut-on espérer trouver à Capbis ?

L'exploration du massif de Capbis étant peu avancée, nous allons prendre pour modèle le massif des grottes de Bétharram et reviendrons enfin sur le premier pour exposer nos espoirs.

Les recherches qui se poursuivent activement entre la crête du Ceberri et le pied du chaînon ont permis de découvrir l'amont des grottes de Bétharram et, à l'Est de la sortie des grottes, un autre cours d'eau souterrain : la rivière du Mélat. Il s'est avéré par la suite que ce Mélat, avec sa cascade de 10 mètres, est le collecteur principal, Bétharram étant un affluent. L'exsurgence du Mélat se trouve au pied du massif, juste au Sud de la ferme du même nom.

Au total, entre Bétharram, son amont et le Mélat, plus de cinq kilomètres de galeries ont été topographiées en 1995 en collaboration avec la direction des Grottes et les guides attachés à l'exploitation.

Vers les sommets ou sur le flanc Nord du massif, des systèmes de puits verticaux ou inclinés ont été découverts. Ils sont bien sensés aboutir aux rivières souterraines de Bétharram et du Mélat dont ils constituent, si l'on peut dire, les "entonnoirs" ou collecteurs supérieurs.

Petit à petit, donc, un grand système souterrain se dessine. Il porte déjà officiellement le nom de Système du Mélat, puisque ce dernier cours d'eau en est le principal.

Mais, outre cette exploration d'un monde inconnu dont patiemment ils "raccordent les tronçons", les spéléologues consciencieux ont l'occasion de relever des restes d'animaux aujourd'hui disparus de nos régions, ou devenus très rares. Nous y avons trouvé, entre autres, du rhinocéros, de l'ours des cavernes, du lynx... Et, dans un étage supérieur des grottes de Bétharram qui n'avaient jamais été visitées, nous avons même ramassé un gros silex taillé. Toujours dans ces grottes, des bauges à ours parfaitement conservées, avec empreintes de poils et aux murs de profondes griffades, ont pu être observées. Toutes ces découvertes ont été bien entendu déclarées aux autorités compétentes.

Et Capbis ?

Eh bien, tout laisse à penser que l'exsurgence du Beez est la sortie au jour d'une belle rivière souterraine.

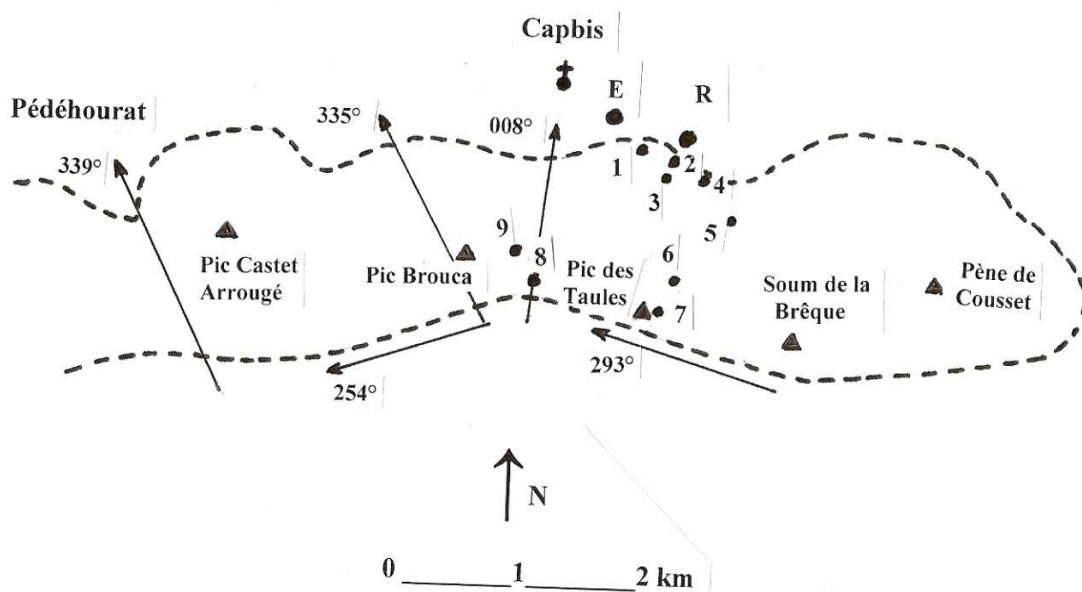
Et que sous le massif de Pédéhourat et de Capbis se trouve un autre "Mélat" ou un autre "Bétharram" encore à découvrir. Quel beau programme pour les jeunes avides de nature, avides de découvertes, attirés par l'insolite !

Mais la pratique de la spéléologie exige une discipline tous azimuts :

- La sécurité d'abord : il faut apprendre à connaître le monde souterrain avant de s'y lancer.
- On peut s'égarer et les pièges fatals sont nombreux.
- Le respect des sites : la grotte de Capbis a subi quelques dommages par le passé et des stalactites ont même été prélevées dans la partie du réseau découvert par la section du Comité d'Entreprise de la SNEAP.
- La collaboration avec les organismes scientifiques intéressés : préhistoire, hydrologie, etc
- Elle demande aussi un excellent esprit d'équipe, de l'enthousiasme et une bonne méthode, beaucoup d'assiduité et une bonne dose de volonté et de patience. C'est une activité formatrice par excellence.

Jacques Bauer.

(1) Article paru dans « l' Echo des trois clochers » (n° 35 de 1984) revu et actualisé par l'auteur en octobre 2008.

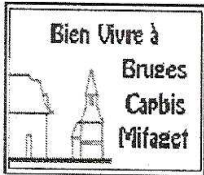


E – Emergence de Capbis

R – Résurgence du Pré

CAVITES :

1 – Capbis 2 – Le chêne 3 – L'arbre 4 – L'égout 5 – Souffleur
6 – J.D. David 7 – Robert Horgassan 8 – Renard 9 – La vache



Siège social :

4 quartier Padouen Bignaou
64800 BRUGES CAPBIS MIFAGET

Présidente : Françoise GADY-LARROZE
Téléphone : 05 59 71 09 69
Mail : f.gady-larroze@netcourrier.com

Vice-président : Pierre AUBUCHOU
Téléphone : 05 59 71 03 59
Mail : pierre.aubuchou@tele2.fr

Secrétaire : Dominique RANNOU
Téléphone : 05 59 71 05 96
Mail : rannoud@netcourrier.com

Secrétaire-adjointe : Catherine GADIOU
Téléphone : 05 59 71 06 49
Mail : lizykat@gmail.com

Trésorier : Philippe CAUSSE
Téléphone : 05 59 71 10 23
Mail : pcausse@wanadoo.fr

Trésorier-adjoint : Jean Michel GADY-LARROZE
Téléphone : 05 59 71 09 69
Mail : jm.gady-larroze@wanadoo.fr

Réalisation du journal :
René LABASSA et Pierre AUBUCHOU



Rendez-vous 2008 et 2009 :

***Décembre 2008 : Conférence débat
les OGM***

***9 Janvier 2009 : Assemblée générale
Galette des rois***

Janvier : soirée Mauritanienne

9 Mai : 7èmes Choralies de Mifaget

23 Mai : Immortelle 2ème édition

A tout moment
Informez-vous sur notre site
<http://bva-bcm.asso.fr>

5400 visiteurs à ce jour !

**Des exemplaires du Mémoire de
Mme Laurent « La Bastide de Bruges de
ses origines à la Révolution » sont dispo-
nibles au siège de l'association.**

ADHESION

NOM et PRENOM :

ADRESSE :

N° de téléphone :

Adresse électronique pour recevoir les infos par Internet :

Joignez un chèque de 10 € par adhésion ou 5 € pour les jeunes et les chômeurs à l'ordre de l'Association